Traduire
Revue française de la traduction

227 | 2012
Éco, socio, philo… & co

La traduction en sciences sociales

Alice Berrichi

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/traduire/467
DOI : 10.4000/traduire.467
ISSN : 2272-9992

Éditeur
Société française des traducteurs

Édition imprimée
Date de publication : 15 décembre 2012
Pagination : 16-28
ISSN : 0395-773X

Référence électronique
Alice Berrichi, « La traduction en sciences sociales », *Traduire* [En ligne], 227 | 2012, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/traduire/467 ; DOI : 10.4000/traduire.467

La traduction en sciences sociales

Alice Berrichi

Avant-propos

Avant toute chose, je tiens à apporter une précision d'ordre purement terminologique : pour des raisons de commodité, j'utiliserai indistinctement les termes « sciences humaines » et « sciences sociales ». En effet, un débat déjà ancien oppose deux tendances, l'une consistant à différencier ces deux concepts, l'autre à les assimiler comme synonymes ou quasi-synonymes.

Toutefois, traditionnellement, on considère que les sciences humaines étudient l'homme en tant qu'individu, en tant que sujet (psychologie, certaines branches de la philosophie…) tandis que les sciences sociales étudient l'homme dans sa relation de groupe, les systèmes et les relations sociales. Outre la sociologie, sont alors classées dans cette seconde notion des disciplines comme l'histoire, la géographie, l'économie, l'anthropologie, les sciences politiques, l'archéologie…

Cette distinction reste difficile à établir avec rigueur, car elle fait l'objet de nombreux débats académiques. Les formations universitaires et la recherche évoluant, les frontières entre les deux semblent de plus en plus perméables ; ainsi, une grande partie des spécialistes définit les sciences humaines comme l'étude de l'homme et de ses actions, SEUL OU EN GROUPE, avec ses modes d'organisation, ses rapports… Il semble donc, de ce fait, que les deux concepts soient assimilés.

Je souhaite brosser ici un aperçu de la situation actuelle de la traduction dans ce domaine bien spécifique, s'inscrivant en l'occurrence dans la sphère de l'édition. Il me semblait notamment essentiel d'aborder les questions suivantes et d'y apporter quelques éléments de réponse et perspectives : quel traducteur est le plus à même de traduire un ouvrage en sciences sociales ? Comment favoriser la circulation de ce type d'ouvrage entre les différents pays, en Europe notamment ? Quelles sont les principales difficultés que rencontre un traducteur œuvrant dans ce champ de recherche ?

1. Quel traducteur pour les ouvrages en sciences sociales ?

La problématique émergente dans le monde de la recherche en sciences humaines trouve sa source dans les questions suivantes : comment articuler la mondialisation du savoir et la pluralité des langues ? Comment assurer la circulation des idées en Europe ? Cette réflexion est à relier aux modes d'écriture et de transmission, aux particularismes culturels, aux enjeux économiques et sociaux.

En 2009, à la suite d'une conférence internationale sur l'édition des sciences humaines dans l'Europe élargie, les Éditions de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) ont lancé un Manifeste à destination des différents gouvernements européens(1). Ce manifeste, intitulé « Pour une édition en sciences humaines réellement européenne », a été élaboré à l'initiative d'universitaires et d'éditeurs d'ouvrages en sciences sociales. La mission que se donne ce collectif consiste à « construire une Europe des savoirs et de la connaissance », promouvant un engagement scientifique commun et un partage des connaissances à l'échelle européenne.

Le préambule du manifeste, tel que présenté le 16 juin 2009 à la Maison des sciences de l'homme à Paris, s'ouvre sur un extrait d'une lettre de Goethe de 1827 à son traducteur Thomas Carlyle : « Il faut considérer chaque traducteur comme un médiateur s'efforçant de promouvoir un échange intellectuel universel et se donnant pour tâche de faire progresser ce commerce généralisé. »

De fait, les signataires du manifeste sont partis du constat suivant : l'élargissement déjà accompli et à venir de l'Union européenne n'a pas suffisamment nourri de réflexion sur la circulation des textes et des idées, et est resté une question politique et juridique. La diffusion des ouvrages en sciences sociales rencontre de nombreux obstacles et se répartit de manière particulièrement inégale d'une région à l'autre.

Selon les signataires du manifeste, la première idée à transmettre aux institutions est la suivante : la traduction, gage d'une pluralité de pensée et vecteur de diffusion du savoir, est d'autant plus essentielle dans une perspective à l'échelle de l'Europe, caractérisée par le plurilinguisme ou le « co-linguisme ». Cette dernière notion est d'ailleurs à privilégier dans le cadre de la diffusion du savoir. En effet, le plurilinguisme implique des individus parlant plusieurs langues, tandis que le co-linguisme implique plusieurs langues en situation de cohabitation. Toute langue doit bénéficier du même degré de valorisation, d'une part, et être traduite pour faire circuler les textes et les idées, d'autre part.

Deuxième idée : la traduction permet également de restituer ce savoir aux sociétés sur lesquelles on travaille, qui sont souvent privées des connaissances et des études menées sur

(1) http://www.editions.ehess.fr/menu/international/manifeste-en-francais

elles-mêmes par des observateurs extérieurs. On constate d'ailleurs une grande injustice dans l'univers de l'édition et donc de la traduction car, à l'échelle mondiale, cette dernière se fait nettement plus dans le sens Nord-Sud et Ouest-Est que l'inverse. De nombreux pays d'Afrique sont pratiquement exclus des échanges internationaux et, à l'échelle de l'Europe, ce sont les pays du centre et de l'est qui sont défavorisés.

Dans le domaine des sciences sociales, la traduction est donc un acte cognitif, et non uniquement un acte de communication. Elle se doit d'enrichir l'œuvre originale et d'étendre son champ de réception. C'est également un acte d'écriture, comme pour les œuvres de fiction, ce qui justifie le statut de traducteur-auteur propre à l'édition.

La qualité de la traduction est bien évidemment primordiale, car le texte circule sans son contexte et cela peut être une source d'innombrables malentendus. D'autant plus que l'interprétation d'un texte, même lorsque traduit par un traducteur-auteur de talent, dépend beaucoup du contexte de réception, des enjeux et des représentations propres à chaque nation.

D'où la question suivante : quel traducteur pour quel texte ? Qui est capable de traduire un contenu s'inscrivant dans le champ de recherche des sciences humaines ?

À l'heure actuelle, de nombreuses voix s'élèvent en faveur d'une intégration de la traduction à la formation des chercheurs. En effet, pour bon nombre d'universitaires, le fait de confier ce travail à des traducteurs professionnels non spécialistes n'est pas souhaitable. Est notamment avancé l'argument que de nombreuses traductions réalisées par des linguistes non spécialistes du domaine sont extrêmement décevantes, les traducteurs passant alors fréquemment à côté de concepts et notions clés et ne saisissant pas réellement les tenants et aboutissants du sujet abordé par l'auteur.

Par ailleurs, dans la mesure où les chercheurs en sciences sociales constituent la majeure partie de la demande en termes de publication de ce type d'ouvrage, ils sont la plupart du temps acteurs du processus de traduction : ils apportent eux-mêmes les projets à traduire et, dès lors qu'ils possèdent un double bagage impliquant une connaissance suffisante de la langue source, réalisent eux-mêmes la traduction des ouvrages en question.

Toutefois, d'autres universitaires défendent la stratégie consistant à former un binôme entre traducteur et auteur, entre traducteur et chercheur spécialiste du domaine ou entre traducteur et auteur. Cette collaboration permet d'exploiter les compétences linguistiques d'un traducteur professionnel et les compétences théoriques d'un spécialiste. Ce fonctionnement assure au traducteur la réponse à ses doutes lorsqu'il s'agit de préciser la pensée de l'auteur et permet de lever d'éventuelles ambiguïtés.

Actuellement, la traduction en sciences sociales est souvent confiée à de jeunes chercheurs ou doctorants, pour des raisons à la fois économiques et de commodité, mais ce choix s'opère très souvent, malheureusement, au détriment de la qualité.

2. Comment faire circuler les textes ? Pour une politique européenne de soutien à la traduction

La circulation des textes en Europe fait face à plusieurs obstacles.

On constate en premier lieu des problèmes d'ordre financier. Tout d'abord, il convient de garder à l'esprit que, la plupart du temps, une traduction coûte plus cher à un éditeur que l'ouvrage original. Les petites maisons d'édition spécialisées en sciences humaines manquent cruellement de budget et dégagent des bénéfices assez faibles, tandis que les grandes maisons plus « généralistes », qui disposeraient du budget suffisant, n'ont pas ces disciplines comme priorités et les abandonnent souvent en raison de la rentabilité plus faible de ce type d'ouvrage.

Les petites maisons d'édition ont besoin de subventions pour se maintenir ; en France, elles en reçoivent généralement du CNL (Centre national du livre), parfois des régions. Mais beaucoup éprouvent tout de même des difficultés à vivre de leur activité.

La situation est pire dans de nombreux pays. Les pays du centre et de l'est de l'Europe notamment sont particulièrement défavorisés du fait d'une cruelle absence de financement. En termes d'« ex-traduction » (c'est-à-dire du français vers une autre langue), leurs éditeurs manquent de budget pour faire traduire les textes des auteurs français. Dans l'autre sens, les éditeurs français, qui ne disposent, eux non plus, pas toujours du soutien financier nécessaire, n'ont que rarement connaissance des productions scientifiques de ces pays moins favorisés, et notamment ceux où l'on parle une langue dite « minoritaire » en Europe. Ces éditeurs n'ont pas facilement accès aux informations, ce qui ne leur permet pas d'effectuer des choix pertinents pour sélectionner des ouvrages à traduire.

De ce fait, ces pays souffrent donc davantage que les autres de traductions de mauvaise qualité. En République tchèque, la communauté des traducteurs décerne ainsi chaque année le prix Skřipeček, qui « récompense » la plus mauvaise traduction ; il est triste de constater que les plus grandes maisons d'édition ne sont pas épargnées...

Par ailleurs, les financements octroyés dans les différents pays d'Europe sont étroitement liés au contexte politico-social et au contenu de l'ouvrage lui-même. À titre d'exemple, un livre critiquant le communisme peut être mal perçu dans certains pays, mais jugé comme présentant un sujet manquant d'originalité dans d'autres…

La traduction en sciences sociales se heurte également à des problèmes d'ordre politico-juridique. De manière générale, les œuvres de disciplines décrites comme « utilitaristes » par les universitaires, telles que l'économie ou les sciences politiques, sont davantage plébiscitées par les différents gouvernements, au détriment de domaines moins prisés, tels que l'anthropologie ou l'archéologie, par exemple.

De fait, on assiste à une certaine normalisation de la recherche en sciences sociales, encouragée par les institutions européennes qui ne donnent pas la priorité aux recherches « désin-

téressées », traitant de sujets n'ayant guère d'ancrage ou de connexions possibles avec notre société actuelle. En revanche, vous trouverez pléthore d'ouvrages sur l'islam, l'immigration, etc. Force est de constater que les auteurs aussi bien que les chercheurs et les éditeurs ont parfois du mal à s'affranchir de cette tendance à l'instrumentalisation.

Les disciplines moins « utiles » souffrent d'autant plus du manque de budget précédemment évoqué ; je pense notamment à l'anthropologie, l'ethnologie, l'archéologie ou la sociologie (dans une moindre mesure). Toutefois, même les disciplines plus « pratiques » peuvent ne pas trouver de financement en raison de l'objet de l'étude, notamment celles qui se penchent sur des problématiques nationales que les institutions ne souhaitent pas voir soulever et diffuser.

Les problèmes financiers sont en effet intimement liés aux problèmes politico-juridiques. Il est très difficile pour un éditeur de s'engager dans une publication ou une traduction sans financement, et ce d'autant plus s'il souhaite publier un livre portant un titre tel que *Le monde selon Monsanto,* ou toute autre publication dénonçant les agissements d'une multinationale ou d'un lobby influent. Ainsi, l'éditeur qui se lancera dans l'aventure aura besoin d'un soutien financier conséquent en cas de procès, ce qui manque rarement d'arriver.

Le lectorat potentiel constitue un autre type d'obstacle. Il est certain que la recherche actuelle est difficile à faire traduire du fait notamment de son caractère très pointu. Le public est extrêmement restreint, car il s'agit principalement de chercheurs en sciences humaines, généralement impliqués dans des réseaux internationaux. Ils sont à l'origine de la demande en publication de ce type d'ouvrage, et donc de leur traduction, et ce sont également eux qui sont à l'origine de la circulation des textes et des idées. Mais il s'agit d'un cercle pour le moins limité d'un point de vue numérique.

Par ailleurs, parmi les objections les plus fréquemment émises, il est courant d'entendre des personnes s'interroger sur l'intérêt de traduire des ouvrages scientifiques aussi pointus, dans la mesure où les seules personnes susceptibles de s'y intéresser sont généralement capables de les lire dans la langue d'origine de l'œuvre. Or, cela n'est pas toujours le cas, et ce mode de pensée n'encourage pas la diffusion des œuvres et exclut d'emblée les lecteurs moins favorisés. Cette conception revient à décider de manière arbitraire qui est capable ou désireux de lire quoi.

Outre ces divers obstacles, nous nous trouvons également face à un problème linguistique solidement ancré. En effet, l'anglais prime dans le domaine de la recherche, notamment pour ce qui est des articles de revues spécialisées, et particulièrement dans les pays dont la langue est considérée comme minoritaire, qui ne peuvent éviter l'anglais (ou éventuellement le français) pour se faire connaître sur la scène scientifique. Cela entraîne une dévalorisation de la traduction, qui est alors considérée comme superflue.

Par ailleurs, la langue anglaise elle-même est affaiblie par le nombre de publications réalisées par des chercheurs dont l'anglais n'est pas la langue maternelle. Les ouvrages et articles

souffrent d'un niveau rédactionnel médiocre et la qualité du contenu est de ce fait difficile à évaluer.

Il n'en reste pas moins que la prédominance de l'anglais présente des avantages certains, dans le sens où elle permet une diffusion beaucoup plus large et un meilleur référencement des ouvrages. Les résumés de livres *(abstracts)* sont généralement rédigés en anglais, ce qui permet aux chercheurs de trouver rapidement les éléments bibliographiques dont ils ont besoin. Par ailleurs, les revues spécialisées en sciences sociales et publiées dans d'autres langues que l'anglais rencontrent peu de succès à l'échelle internationale ; elles sont moins reconnues, moins consultées dans le monde académique.

La circulation des idées en sciences sociales à l'échelle internationale se heurte également à un problème de fragmentation. Elle a tendance à se tourner vers un débat public trop centralisé, trop replié sur son contexte national. C'est nettement moins le cas des sciences dites « dures », qui traitent de problématiques dépassant les frontières des nations et touchant à des principes universels (mathématiques, physique…). Ce n'est pas le cas en sciences humaines, dont les problématiques soulevées sont généralement plus locales. Cette impression de public limité, peu intéressé par ce qui se passe en-dehors de ses frontières, n'encourage pas la démarche de traduction.

En ce sens, on constate aussi des disparités dans le traitement réservé aux différentes disciplines. En France, par exemple, l'histoire et la philosophie sont plus facilement publiées et traduites, car elles sont traditionnellement classées dans la littérature générale. En effet, il est possible de trouver ce type d'ouvrage sur les présentoirs de magasins grand public. Il s'agit d'ailleurs d'un particularisme national : en France, les sciences humaines peuvent être éditées par des maisons dites « généralistes », alors que, dans de nombreux autres pays, elles sont cantonnées aux éditions universitaires.

De manière générale, la diffusion d'une discipline (et donc sa traduction) dépend de son importance à l'échelle nationale, illustrée par le volume des publications annuelles, de son degré d'internationalisation et de son support privilégié. À titre d'exemple, l'histoire et la philosophie se caractérisent par une tradition lettrée plus ancienne et appellent donc davantage le livre que des disciplines telles que l'économie ou la psychologie, qui apparaissent plus fréquemment dans des articles, et souvent en anglais. La sociologie et l'anthropologie ont un statut intermédiaire, qui varie en fonction des « traditions » nationales.

3. Difficultés propres à la traduction des sciences sociales

La traduction d'œuvres en sciences sociales exige donc un triple niveau de compétences :

– compétences linguistiques : maîtrise parfaite de la langue cible et connaissances suffisantes de la langue source pour en saisir toutes les subtilités ;

– spécialisation dans un champ de recherche particulier (philosophie, anthropologie, histoire…), dans lequel le traducteur doit être totalement immergé ;
– compétences littéraires, indispensables pour restituer l'ouvrage dans un texte esthétique, clair et adapté au public local.

Il ne s'agit pas uniquement de traduire une langue : le traducteur en sciences sociales est en effet amené à retranscrire des concepts. Pour cela, il doit se constituer une bibliographie solide pour surmonter les difficultés inhérentes non pas à la langue source, mais au discours de l'auteur. De ce fait, beaucoup de chercheurs considèrent que le traducteur idéal est un spécialiste du domaine et/ou de l'auteur. Il est impératif de savoir se documenter, enquêter, questionner, se concerter entre collègues. À ce titre, comme pour tout travail de traduction, le processus de recherches en amont est crucial.

Par ailleurs, la traduction ne consistant pas uniquement à transférer des concepts d'une langue à une autre, il convient d'être en mesure de repositionner une œuvre dans un champ sémantique, linguistique et culturel différent. Il est absolument impératif de prendre en compte le contexte de réception, ce qui implique de maîtriser non seulement la langue, mais aussi la culture cible.

Les sciences « molles » comme les sciences humaines exigent très souvent l'invention de termes et de concepts ; le traducteur doit être en mesure de participer à cet acte de création. Les ouvrages en sciences sociales sont par ailleurs souvent rédigés dans un style complexe, résistant à la lecture, y compris pour les locuteurs natifs. Ainsi, le traducteur doit s'approprier le texte, en élaborer sa propre interprétation sans trahir les théories et réflexions véhiculées. Il doit souvent expliciter des concepts ou justifier les choix de traduction de ce que qu'on peut appeler les « intraduisibles », par exemple dans le cadre d'une préface. Le traducteur est alors pleinement acteur du débat intellectuel.

Comme pour les œuvres de fiction, il est pratiquement impossible d'éviter la sur-traduction ou la sous-traduction. Le traducteur retranscrit en effet sa propre lecture de l'œuvre originale. Il n'y a bien sûr, comme pour toute traduction, aucun moyen de créer une réplique de l'œuvre source. Dans un article de 1937, « Miseria y Esplendor de la Traducción », le philosophe et sociologue Ortega y Grasset insiste sur le fait que la traduction :

> *[…] n'est pas un tour de passe-passe au cours duquel une œuvre écrite dans une langue réapparaît soudain dans une autre langue, […]. La traduction n'est pas un duplicata du texte original […]. J'irais jusqu'à dire qu'elle n'appartient pas au même genre littéraire que le texte qui a été traduit […]. La traduction est un genre à part, différent des autres, avec ses propres normes et ses propres fins. La traduction n'est pas l'œuvre en question, mais un chemin d'accès à cette œuvre*(2).

(2) Traduction française par Clara Foz, consultable à l'adresse : http://www.erudit.org/revue/ttr/2004/v17/n1/011972ar.pdf

C'est l'importance cruciale de ce « chemin d'accès » qui est à l'heure actuelle au centre du débat.

Les différents séminaires, tables rondes, conférences et colloques visant à faire évoluer le débat sur la traduction en sciences sociales ont permis d'identifier quelques pistes de réflexion, illustrées notamment par les questions suivantes :

– Quelle est l'identité culturelle de l'auteur ?
– Quelle est la valeur d'un texte d'origine ou d'une pensée d'origine après avoir traversé les procédés de traduction ?
– Quel contrôle a pris le traducteur sur le fonctionnement et la réception à l'étranger des théories philosophiques, sociologiques, anthropologiques et autres ?
– Quel contrôle détient le traducteur sur la réception d'une œuvre hors des contextes locaux, des langues d'origine et au-delà du passé culturel qui l'ont formée ?

Ces questions portent sur de grandes problématiques liées à la traduction de manière générale, mais peut-être plus spécifiquement dans les domaines non techniques, à savoir la littérature et les œuvres en sciences sociales. On s'attaque ici aux concepts de RE-production, d'interprétation d'un texte et de l'Autre, et au changement de contexte culturel, qui dépasse bien entendu la valeur purement linguistique du texte.

Conclusion – perspectives

La solution à la plupart des problèmes serait, d'après de nombreuses personnes impliquées dans ce débat, à rechercher au niveau institutionnel. Les sciences sociales sont sous-représentées aux niveaux politique et institutionnel, bien que comptant plus d'étudiants et de chercheurs que les autres domaines scientifiques. Les recherches réalisées passent souvent pour ainsi dire inaperçues et font l'objet de peu de soutien, financier notamment. Sont à noter toutefois les différentes initiatives du CNL en ce sens, notamment l'aide à l'extraduction(3).

La première perspective qui se dessine alors consisterait à développer des initiatives collectives et transnationales pour créer une sorte de lobby et réclamer le soutien des institutions, européennes en l'occurrence.

Comme je l'ai évoqué précédemment, les connaissances sont particulièrement fragmentées en Europe. Il serait bon d'envisager une centralisation des données et d'unifier le référencement au niveau européen afin de faciliter le travail de recherche bibliographique des chercheurs partout dans le monde (l'exploitation d'Internet est incontournable, les métadonnées étant de plus en plus indispensables pour la diffusion des textes).

(3) http://www.centrenationaldulivre.fr/?Renforcement-des-dispositifs-d

Les métiers et disciplines sont également très cloisonnés. La création d'un Observatoire européen de la traduction a été proposée par Barbara Cassin, chercheur au CNRS, en 2008. Il s'agirait de regrouper chercheurs, traducteurs, éditeurs, agents littéraires… afin de réaliser un décloisonnement des professionnels et des nations.

Il serait également judicieux de collaborer avec les initiatives précédemment lancées, visant à l'intensification des échanges intellectuels en Europe et soutenant la traduction. Exemples :

– Réseau de sociologues européens « Pour un espace des sciences sociales européen ».

– Observatoire européen du plurilinguisme.

– Fondation Fischer et son programme Traduki.

– Social Science Translation Project.

– Alliance internationale des éditeurs indépendants.

– …

La langue de l'Europe est définitivement la traduction, car elle est gage de pluralité de pensée. Le débat sur la prédominance de l'anglais doit être dépassé ; il peut/doit (?) rester une langue de communication privilégiée, mais la recherche doit être réalisée et publiée dans la langue du chercheur. La diversité des langues assure le maintien d'une diversité des traditions intellectuelles, ainsi que des différents modes de pensée et d'énonciation.

Le travail du traducteur doit être revalorisé et la traduction considérée comme une activité scientifique à part entière. Elle doit s'inscrire dans les programmes européens de recherche et bénéficier de soutiens, financiers notamment, afin que les traducteurs soient rémunérés à leur juste valeur et afin d'obtenir des ouvrages de qualité, y compris après avoir traversé le processus de traduction. En effet, la rémunération des traducteurs dans le domaine de l'édition reste souvent faible, sans mentionner tous les projets traduits *pro bono.*

La publication d'ouvrages bilingues, qui existe en littérature mais non pour les œuvres de « non-fiction », malgré son intérêt cognitif certain, constituerait, à mon sens, une autre stratégie envisageable. Ainsi, le lectorat doté de compétences linguistiques dans la langue source bénéficierait d'une possibilité immédiate de consultation de l'écrit d'origine, ce qui aurait pour conséquence de prévenir toute tentation de confier des traductions à des personnes manquant des qualifications requises. Enfin, les lecteurs non linguistes bénéficieraient d'un texte dans leur langue maternelle, l'ouvrage bilingue palliant d'une part une maîtrise insuffisante de la langue source et offrant d'autre part la possibilité d'améliorer ses connaissances.

contact@anthropos-traductions.com

ANNEXE : Quelques chiffres-clés

(Source : http://www.culture.gouv.fr)

1) Données générales

• Production d'ouvrages en France :

– en 2010 : 67 278 titres ;

– en 2011 : 70 109 titres.

• Tirage moyen en 2010 : 7 937 exemplaires.

• Part des traductions dans les ouvrages commercialisés en France :

– 14,9 % en 2010 ;

– 15,9 % en 2011.

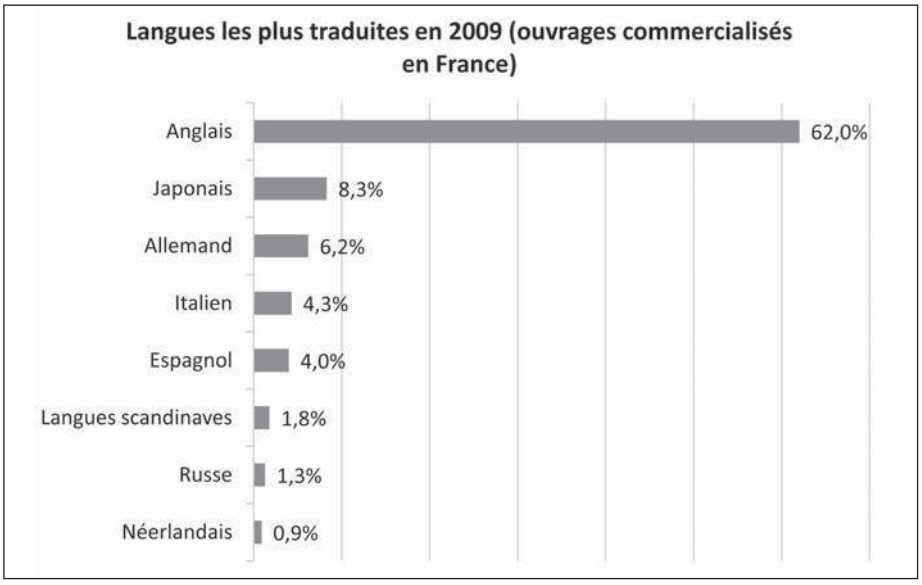

2) Données relatives aux ouvrages en sciences sociales

• Poids des sciences sociales en 2010 :

– 8 % du chiffre d'affaires ;

– 4 % des exemplaires vendus.

Entre 1980 et 2000, le nombre d'ouvrages en sciences sociales traduits en français a augmenté de 50 %.

• Poids des différentes langues source en sciences sociales :

– anglais : plus de la moitié des ouvrages ;
– allemand : un quart ;
– italien : 1/10e ;
– espagnol : moins d'1/20e ;
– autres langues :
  – moins de 3 % : russe, néerlandais, polonais ;
  – moins d'1 % : tchèque, hongrois, roumain, suédois.

L'histoire représente un tiers des ouvrages traduits en français depuis la plupart des langues (à l'exception de l'allemand, langue à partir de laquelle sont traduits en majorité des ouvrages de philosophie).

3) Exportations et « extraduction »

La France est le 3e pays exportateur de livres, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Les exportations sont principalement intracommunautaires et à destination de pays francophones : Belgique, Canada, Suisse, Maghreb et Afrique francophone, Antilles…

Le français est la 2e langue traduite dans le monde après l'anglais.

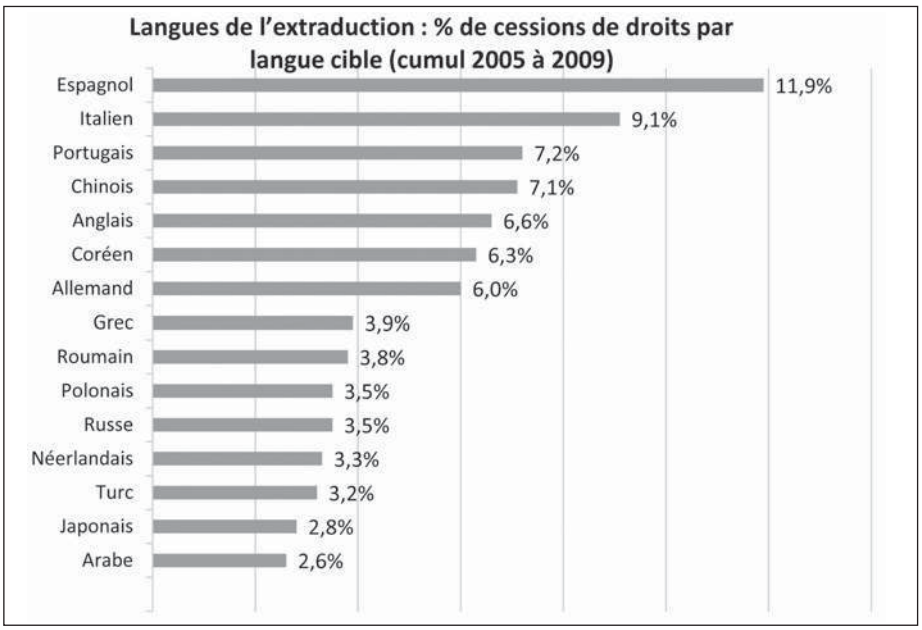

Entre 2005 et 2010, les sciences sociales ont représenté 19 à 33 % des cessions de droits en fonction des pays de destination (le minimum étant pour les pays de l'ouest de l'Union européenne, avec 19,2 %, et le maximum étant atteint par les pays d'Amérique latine, avec 37 %), ce qui en fait le deuxième domaine le plus plébiscité après la littérature.

Bibliographie et références

HEILBRON Johan et SAPIRO Gisèle, 2007. *Pour une sociologie de la traduction : bilan et perspectives,* CNRS-Centre de sociologie européenne, http://www.espacesse.org/art-257.html, consulté le 25 septembre 2012.

ORTEGA Y GASSET José, 1937. « Miseria y Esplendor de la Traducción » in PONCHARAL Bruno, 2007 : « Le "Social Science Translation Project" et la traduction des sciences humaines » in *Hermès* n° 49, pp. 99-106.

POIVRE D'ARVOR Olivier et WAGNER Marc-André, 2009. « Quelles perspectives pour la politique publique de soutien au livre français à l'étranger ? Propositions pour une stratégie concertée des acteurs publics », Rapport rédigé à la demande de Mme la Ministre de la culture et de la communication.

PONCHARAL Bruno, 2007. « Le "Social Science Translation Project" et la traduction des sciences humaines » in *Hermès* n° 49, pp. 99-106.

ROCHLITZ Rainer, 2001. « Traduire les sciences humaines » in *Raisons politiques* n° 2, pp. 65-77

SAPIRO Gisèle (dir.), 2007, « La traduction comme vecteur des échanges culturels internationaux. Circulation des livres de littérature et de sciences sociales et évolution de la place de la France sur le marché mondial de l'édition (1980-2002) », Rapport de recherche, Centre de sociologie européenne.

Syndicat national de l'édition : http://www.sne.fr, consulté le 25 septembre 2012.

Éditions de l'EHESS : http://www.editions.ehess.fr, consulté le 25 septembre 2012.

Espace des sciences sociales européen : http://www.espacesse.org, consulté le 04 octobre 2012.

Observatoire européen du plurilinguisme : http://plurilinguisme.europe-avenir.com, consulté le 04 octobre 2012.

Érudit : http://id.erudit.org/iderudit/011972ar, consulté le 04 octobre 2012.

Centre national du livre : http://www.centrenationaldulivre.fr, consulté le 25 septembre 2012.

Alliance internationale des éditeurs indépendants : http://www.alliance-editeurs.org, consulté le 04 octobre 2012.

Centre national de la recherche scientifique : http://www.cnrs.fr, consulté le 25 septembre 2012.

Direction générale des médias et des industries culturelles : http://www.dgmic.culture.gouv.fr, consulté le 25 septembre 2012.

Anthropologue de formation, **Alice Berrichi** *garde de ses premières amours universitaires une grande passion pour les sciences humaines de manière générale : anthropologie/ethnologie bien sûr, mais également sociologie, psychologie, philosophie…*

Titulaire d'un Master en Traduction professionnelle et spécialisée, obtenu à l'Université Catholique d'Angers, elle est traductrice indépendante de l'anglais et de l'espagnol vers le français depuis 2009. Elle traduit principalement des textes dans le domaine institutionnel (organismes internationaux, européens, nationaux et régionaux, ONG, groupements d'intérêt…) et des documentations marketing et à vocation commerciale.